

« Parcourir la Villette » avec l'APSV

Résumé : L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) propose, depuis 2013, des parcours personnalisés d'éducation artistique et culturelle sur le site de la Villette (19e arrondissement de Paris), en s'appuyant sur les ressources du territoire. Ces parcours à destination prioritaire de personnes éloignées de l'offre culturelle institutionnelle favorisent la circulation entre les établissements culturels. La culture est ici considérée comme un outil d'intervention sociale.

AUTEUR(S)

Marie Hatet

Directrice adjointe

mhatet @apsv.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2013

Lieu de réalisation : 19e arrondissement de Paris

Budget : 250000 €

Origine et spécificités du financement : Ville de Paris, Fondation SNCF, Société générale, DDCS et DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)

ORGANISME(S)

APSV (Association de Prévention du Site de la Villette), (Pavillon des maquettes)

211 avenue Jean Jaurès

75019 PARIS

<http://apsv.fr/>

Salariés : 2

Bénévoles : 0



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 03 mai 2018

Appréciation(s) du comité : *Innovant !, Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Coordination des actions, Culture, sport et loisirs, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Professionnels, Adolescents

Envergure du programme :

Domaine(s) : Loisirs, Sports, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « SOLIDARITES & VULNERABILITES SOCIALES »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Hatet, « « Parcourir la Villette » avec l'APSV », **Journal RESOLIS** (2018)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Villette est un site de 55 hectares dans le 19e arrondissement de Paris qui hébergeait des abattoirs jusque dans les années 50. Pratiques culturelles spontanées (sneak, hip hop...) et petite délinquance ont cohabité sur ce site longtemps resté en friche. L'Etat a réhabilité cet espace avec une vocation culturelle en associant des architectes de renom pour la conception des espaces et bâtiments. Aujourd'hui, le Parc de la Villette accueille un foisonnement culturel et artistique.

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) a été créée en 1986 par les institutions publiques pour animer une démarche de prévention. Elle est aujourd'hui administrée par des représentants d'établissements du site (Universcience, le Parc et la Grande Halle de La Villette, la Philharmonie de Paris, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, la Géode, le Théâtre Paris-Villette et le Zénith). La prévention spécialisée en direction de jeunes de 18-25 ans en risque d'exclusion sociale et professionnelle est son cœur d'activité. L'APSV intervient dans les champs de l'éducation (maraudes sur le parc, éducation aux médias, Radio Télé La Villette, incubateur de nouveaux dispositifs comme DEMOS (voir fiche RESOLIS), coordination de l'atelier santé ville...); de l'emploi et de la formation professionnelle (voir fiche RESOLIS sur Villette Emploi); et de la prévention (prévention des incivilités, solutions alternatives à l'incarcération, coordination du plan de lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19e...) et facilite l'accès des populations prioritaires aux ressources culturelles.

En 2013, le Ministère de la culture a missionné l'APSV pour conduire l'expérimentation « Parcourir la Villette », qui consiste à mettre en synergie les différents acteurs du site. A l'époque, seuls les aspects sécuritaires étaient partagés par les différentes parties prenantes. Il n'existait pas de projet à l'échelle du site ni de partenariat structurel.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Faciliter la mise en lien avec les établissements culturels
- Découvrir les ressources culturelles du site de la Villette
- Contribuer à l'autonomisation des publics
- Découvrir les ressources culturelles du site de la Villette
- Former les intervenants à tous les niveaux (éducateurs, animateurs, enseignants, médiateurs, artistes...)
- Accompagner les structures socioéducatives au plus près de leurs attentes et besoins



ACTIONS MISES EN OEUVRE

PHASE PRELIMINAIRE

- 2014 : préconisations pour le ministère de la Culture et de la Communication
- Mise en place de groupes de travail : structures sociales, éducatives, établissements culturels
- Auditions de jeunes et de professionnels puis confrontation de leur diagnostic (notamment sur les représentations de la culture et leur accès aux ressources culturelles du site)
- Elaboration de pistes d'actions : parcours et formation
- 1ère saison de septembre 2014 à juillet 2015 : phase de diagnostic, de test et d'évaluation des premiers parcours

PILOTAGE

- Constitution d'un comité de suivi inter-partenaire (structures socioéducatives, établissements culturels, partenaires institutionnels et financiers) assurant le suivi et l'évaluation du projet
- Implication d'un groupe de chercheurs du Cerlis (notamment des sociologues spécialistes des questions culturelles et éducation)
- Rôle de l'APSV : interlocutrice des structures sociales et éducatives souhaitant s'inscrire ; accompagnement des professionnels socioéducatifs dans la construction des parcours et facilitation des démarches administratives et logistiques ; appui méthodologique et pédagogique ; référente tout au long du parcours

SELECTION DES PARTICIPANTS

- Parcours ouvert aux enfants, adolescents et adultes de tous âges
- Déclenchement des parcours : sollicitation par une structure sociale ou une structure socioéducative implantée sur un territoire prioritaire
- Critères de sélection : nature sociale de la structure (professionnels éducatifs et sociaux, éventuellement des écoles situées en réseaux d'éducation prioritaire) et territoire prioritaire selon la politique de la ville (au début limité au 19e, aujourd'hui ouvert au reste de Paris et au département de Seine-Saint-Denis)
- Les projets sont acceptés au fur et à mesure. Quand les capacités d'accueil sont atteintes, la priorité est donnée aux structures sociales.

DESCRIPTION DES PARCOURS

- 2 types de parcours : par groupes (3 à 20 personnes) ou parcours individualisé (ex. jeune en situation de fin de prise en charge)
- Diagnostic social, éducatif et culturel pour identifier les besoins
- Co-construction du parcours
- Différentes étapes pour cheminer entre les différents établissements culturels du parc : 1- visite d'espaces muséographiques, bâtiments et parc (jeux de pistes...) ; 2- spectacle(s) ; 3- rencontre(s) avec un artiste ou un professionnel de la culture ; 4- atelier(s) de découverte ou pratique artistique ; 5- accès aux ressources des différents établissements (médiathèques, sites internet...) ; 6- temps d'expression, d'échanges et de débats
- Evaluation partagée entre le(s) participant(s), l'APSV et les partenaires mobilisés

FORMATION

- Formation de 3 jours à la démarche d'accompagnement culturel pour tous les accompagnants inscrits dans un parcours
- D'autres sessions peuvent être mises en place sur demande.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Evaluation réalisée par des chercheurs en associant tous les partenaires et les membres du comité de suivi

INDICATEURS QUANTITATIFS

- En moyenne : 50 parcours par an (demande en constante augmentation), 800 participants par saison et 5 établissements culturels fréquentés au cours des parcours

INDICATEURS QUALITATIFS

- Vis-à-vis du public : évolution de la posture des jeunes, restauration du lien de parentalité (faire des choses entre parents et enfants) et estime de soi
- Vis-à-vis des structures : changement des pratiques de professionnels (aide pour se structurer autour du projet, pour se consolider et donner du sens), acquérir de nouvelles compétences et création de liens au sein de l'équipe - Les impacts varient selon la taille des établissements culturels (adaptation de leur contenu et de leur pratique d'accueil). Le dispositif permet à de petites structures de prendre part à un projet de grande ampleur auquel elles ne pourraient pas d'ordinaire pas participer. Il permet des échanges entre professionnels de nature pluridisciplinaire.
- Vis-à-vis du territoire : dynamiser un quartier
- Expertise reconnue : remontée de besoins (ex. alerte des institutions sur l'afflux de mineurs isolés et de migrants Nord-est Paris) ; l'APSV est encore sollicitée pour des conseils sur la dimension sociale des dispositifs culturels qu'elle a expérimentés.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Se déroulant habituellement sur des zones résidentielles, l'action de prévention sur un parc culturel est inédite. L'APSV incarne la responsabilité sociale d'établissements culturels à l'égard du territoire et des habitants.

« Parcourir la Villette » est un espace de co-construction entre les acteurs socioéducatifs et les structures culturelles du territoire mais aussi avec les participants pour qu'ils soient acteurs et non pas consommateurs d'une offre culturelle. La force du projet réside dans la création d'un collectif dont les membres ont été mobilisés sur la durée. L'APSV est également un lieu ressources pour les professionnels.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Les organisations présentes sur le parc de la Villette : Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), La Philharmonie de Paris, La Cité des sciences et de l'industrie, La Géode, Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), Le Cabaret sauvage, Le Hall de la chanson, Le Théâtre Paris-Villette, Le Trabendo, La Cité de la Musique et Le Zénith Paris – La Villette / Les établissements et acteurs culturels de Paris et d'Île-de-France
- Les partenaires réguliers : clubs de prévention, centres sociaux, antennes Jeunes, centres d'hébergement et de soins, associations de quartiers ou d'habitants, tous les équipements participant de l'action éducative et sociale du Nord-Est parisien et du département de la Seine-Saint-Denis / Développement partenarial sur le territoire francilien.



RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultes et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Convaincre les parties prenantes de s'engager dans une expérimentation de 1,5 an
- Communication à l'échelle du site
- Différences de conception de la culture : rompre avec la vision de la culture comme une vocation occupationnelle plutôt qu'un levier d'éducation et les attitudes opportunistes pour remplir des salles
- Absorber la complexité logistique liée à la construction sur mesure des parcours
- Spécificités de chaque établissement culturel : tarification non harmonisée, référent différent
- Accueil de groupes hétérogènes
- Travail avec un grand nombre de structures dont le projet et le fonctionnement reposent sur des équipes mixtes (bénévoles et salariés) avec un important turnover
- Commanditaires : les dissuader d'axer l'évaluation sur les impacts du projet vis-à-vis de la réussite scolaire compte-tenu de la multiplicité des paramètres à prendre en compte (sociabilité...) et de leur difficile objectivation
- Les moyens financiers actuels ne permettent pas un changement d'échelle qui répondrait pourtant à la demande croissante des acteurs sociaux qui ont bien repéré ce dispositif.
- Vulgarisation de l'action difficile

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Aller chercher les ressources sur le territoire mais aussi en dehors
- Pas de communication active : bouche à oreilles

Améliorations futures possibles :

- Depuis 2017, distribution de chèquiers culture à 350 personnes. L'évaluation de cette expérimentation donnera lieu à une restitution publique à l'été 2018.
- Renouvellement des partenariats (ex. structures notamment basées dans le Val d'Oise et les Hauts-de-Seine)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Pluridisciplinaire (danse, muséographie, théâtre, littérature, culture scientifique et technique, numérique...)
- Souple et adaptable : ne pas mettre en place un parcours type mais une logique ascendante (partir de la structure sociale et des problématiques des participants). Même si l'expérimentation est terminée, le projet est en mouvement et questionnement permanents.
- Temporalité variable (tout au long de l'année, sur les temps scolaires, des loisirs ou de la famille)
- Format variable (court « une journée à la Villette » et plus long sur plusieurs semaines ou plusieurs mois)
- Les ressources à mobiliser sont essentiellement humaines.

DYNAMIQUE PARTENARIALE

- Qualité des partenariats : ne pas intervenir comme un prestataire
- Répartition des coûts : billetterie assurée par les structures sociales et médiation couverte par l'APSV
- Désenclavement des structures : 1- identifier les ressources de son quartier ; 2- sortir du quartier
- Partage des outils avec tous les intervenants
- Adhésion à une vision : reconnaître le potentiel éducatif et de socialisation des pratiques culturelles et artistiques

ANCRAGE TERRITORIAL

L'APSV est acteur de la coordination inter-associative et interprofessionnelle de travail social du 19e arrondissement.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.parcourirlavillette.fr>
contact@parcourirlavillette.fr
